



Sorèze, le 26 septembre 2018

INFO PARENTS

Certains parents d'élèves ont demandé la possibilité d'accompagner leurs enfants avant 13h50 (heure d'ouverture du portail) pour leur permettre d'être à l'heure à leur travail.

La Commission école a étudié favorablement cette demande et propose de mettre en place, à compter du **15 octobre 2018**, un créneau d'accueil entre 13h20 et 13h30. **Aucun enfant ne sera accepté après 13h30.**

Les parents **concernés par des contraintes professionnelles** peuvent solliciter une dérogation en inscrivant leur(s) enfant(s) au moyen du coupon réponse ci-dessous **avant le 10 octobre au secrétariat de la Mairie.**

Cette dérogation préalable, nécessaire pour recenser les enfants concernés, devra être validée par la Commission école.

.....

Dérogation pour accueil entre 13h20 et 13h30

NOM et Prénom de l'enfant :

Classe :

Père :

Lieu de travail :

Horaires :

Mère :

Lieu de travail :

Horaires :

Avis de la Commission : 0 favorable 0 défavorable

Motif du refus :